****

**Règlement concernant la *Bourse Spéciale en Recherche Vaccinale***

**allouée par le Groupe «  Vaccination et Prévention » de la SPILF**

**1er semestre 2018**

1. Le Groupe « Vaccination et Prévention » de la SPILF (GVPS) attribuera le 1er semestre de l’année 2018 une bourse de recherche concernant spécifiquement la vaccination. Son montant est de 15 000 euros.
2. La bourse est financée via un don à la SPILF du laboratoire Pfizer, qui par ailleurs n’intervient à aucun moment dans le processus de sélection du récipiendaire de la bourse, ni en acteur, ni en spectateur.
3. L’objet de cette bourse est de favoriser la réalisation d’un projet de recherche d’une durée de 2 ans au plus par un-e candidat-e médecin ou pharmacien, et âgé-e au plus de 40 ans ; à valeur égale, le projet d’un candidat encore en formation (interne, assistant-e, …) sera privilégié.
4. L’utilisation de la bourse est laissée à l’appréciation du récipiendaire et du responsable de l’équipe scientifique accueillant le projet.
5. Le/la candidat-e doit être membre de la SPILF (à jour de ses cotisations pour l’année 2018) ; parmi les médecins, les détenteurs d’un DESC de Maladies Infectieuses et Médecine Tropicale seront favorisés.
6. Les projets seront sélectionnés par le bureau du GVPS sur les critères suivants :
* Travail centré sur la vaccination contre les maladies infectieuses humaines
* Méthodologie rigoureuse (intervention d’un méthodologiste dans le *design* de l’étude)
* Caractère innovant du projet
* Résultats envisagés permettant de mettre rapidement en place des procédures auprès des publics concernés.
1. Les projets de recherche clinique seront privilégiés, mais le GVPS accepte la soumission de projets plus fondamentaux de biologie ou de modélisation ; la soumission de projets à orientation sociologique ou comportementale est par ailleurs encouragée.
2. Le dossier de candidature comprend :
	1. Le formulaire ci-dessous
	2. Un CV du demandeur
	3. Un CV du responsable scientifique de l’équipe de recherche où s’effectuera le projet
3. Une bourse ne peut être attribuée à une personne appartenant à une équipe dont un membre aurait déjà reçu une bourse du GVPS dans les 3 années précédentes.
4. Le calendrier pour 2018 est le suivant :
* Ouverture de l’appel d’offre le 2 mars 2018
* Recueil des projets-candidats jusqu’au 30 mai 2018 (envoyer à c.cheneau@infectiologie.com)
* Annonce de l’attribution de la bourse aux JNI en juin 2018.
1. Le/la récipiendaire sera invité-e à présenter l’étude et ses premiers résultats lors de la Journée du Groupe Vaccination et Prévention au printemps 2019.

**Demande de bourse 2018**

**« *Bourse spéciale en recherche vaccinale* »**

|  |
| --- |
| **Identité du demandeur** |
| Nom et prénomDate de naissance |  |
| Coordonnées (adresse postale professionnelle, e-mail, téléphone professionnel) |  |
| Formation et diplômes |  |
| Equipe/laboratoire de rattachement Nom du directeur de l’équipe |  |

|  |
| --- |
| **Résumé du projet** |
| Intitulé du projet *(140 signes maximum)* |  |
| Population concernée |  |
| Type d’étude*(interventionnelle, ou observationnelle ; prospective ou rétrospective)*  |  |
| Durée du projetDates approximatives de début et de fin |  |

**Comment la bourse sera-t-elle utilisée ?** (à renseigner brièvement : rétribution du candidat ; frais de fonctionnement et consommables de laboratoire ; autres …)

**Présentation du projet de recherche**

3 pages maximum (références comprises) (interligne 1,5, police arial 11)

*Respecter les titres :*

**Contexte**

**But(s) de l’étude**

**Méthodologie**

**Retombées attendues**

**Financement** (coût de l’étude ; sources de financement éventuellement prévues outre la bourse)